

29.6.2005

A6-0185/2

**AMENDEMENT 2**

déposé par Manolis Mavrommatis, au nom du groupe PPE-DE

**Rapport**

**A6-0185/2005**

**Manolis Mavrommatis**

Exploitation et travail des enfants dans les pays en développement

Proposition de résolution

---

Considérant A

- A. *considérant que, selon l'Unicef, on entend par "travail des enfants", toute forme de travail effectué par des enfants de moins de 18 ans comportant des risques ou susceptible de compromettre leur éducation ou de nuire à leur santé ou à leur développement physique, mental, spirituel, moral ou social,*

Or. en

29.6.2005

A6-0185/3

**AMENDEMENT 3**

déposé par Manolis Mavrommatis, au nom du groupe PPE-DE

**Rapport**

**A6-0185/2005**

**Manolis Mavrommatis**

Exploitation et travail des enfants dans les pays en développement

Proposition de résolution

---

Paragraphe 6

6. exhorte la Commission à intégrer pleinement les droits des enfants, y compris la question de l'élimination *du* travail des enfants, à toutes ses actions de manière cohérente, notamment dans les documents de stratégie par pays et régions, dans les programmes nationaux et régionaux, ainsi que dans le processus de révision de la déclaration sur la politique de développement, et de focaliser son attention sur le rôle essentiel de l'éducation;

Or. en

29.6.2005

A6-0185/4

**AMENDEMENT 4**

déposé par Manolis Mavrommatis, au nom du groupe PPE-DE

**Rapport**

**A6-0185/2005**

**Manolis Mavrommatis**

Exploitation et travail des enfants dans les pays en développement

Proposition de résolution

---

Paragraphe 9

9. prie instamment la Commission de veiller à ce que le problème *du* travail des enfants et la protection des enfants contre toute forme d'abus, d'exploitation et de discrimination soient au cœur des activités des commissions et des sous-groupes consacrés aux droits de l'homme et qui ont été institués dans le cadre des accords de commerce et de coopération;

Or. en

29.6.2005

A6-0185/5

**AMENDEMENT 5**

déposé par Manolis Mavrommatis, au nom du groupe PPE-DE

**Rapport**

**A6-0185/2005**

**Manolis Mavrommatis**

Exploitation et travail des enfants dans les pays en développement

Proposition de résolution

---

Paragraphe 12

12. salue la création, au sein de la Commission, d'un groupe de commissaires chargé des droits fondamentaux, et invite celui-ci à inclure la protection et la promotion des droits des enfants et l'abolition *du* travail des enfants parmi ses priorités essentielles;

Or. en

29.6.2005

A6-0185/6

**AMENDEMENT 6**

déposé par Manolis Mavrommatis, au nom du groupe PPE-DE

**Rapport**

**A6-0185/2005**

**Manolis Mavrommatis**

Exploitation et travail des enfants dans les pays en développement

Proposition de résolution

---

Paragraphe 14

14. invite la Commission à élaborer une communication annuelle sur les droits de l'enfant, offrant ainsi un cadre cohérent pour la protection des droits des enfants et l'abolition *du* travail des enfants;

Or. en

29.6.2005

A6-0185/7

**AMENDEMENT 7**

déposé par Manolis Mavrommatis, au nom du groupe PPE-DE

**Rapport**

**A6-0185/2005**

**Manolis Mavrommatis**

Exploitation et travail des enfants dans les pays en développement

Proposition de résolution

---

Paragraphe 23

23. invite la Commission à mettre à profit la position de l'Union européenne en tant que principal donateur d'aide *publique au développement* parmi les organismes internationaux comme l'Unesco, l'Unicef, la Banque mondiale et le FMI, pour demander instamment à ces donateurs multilatéraux d'exercer des pressions en vue d'élaborer des politiques d'éradication **du** travail des enfants, de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des programmes d'éducation visant à intégrer dans des écoles à temps plein tous les enfants qui travaillent et ceux qui ne vont pas à l'école pour d'autres raisons, sans discrimination, qu'elle soit fondée sur le sexe, un handicap, la race ou l'origine ethnique, la religion ou encore la culture, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge d'admission à l'emploi, conformément à la convention 138 de l'OIT;

Or. en